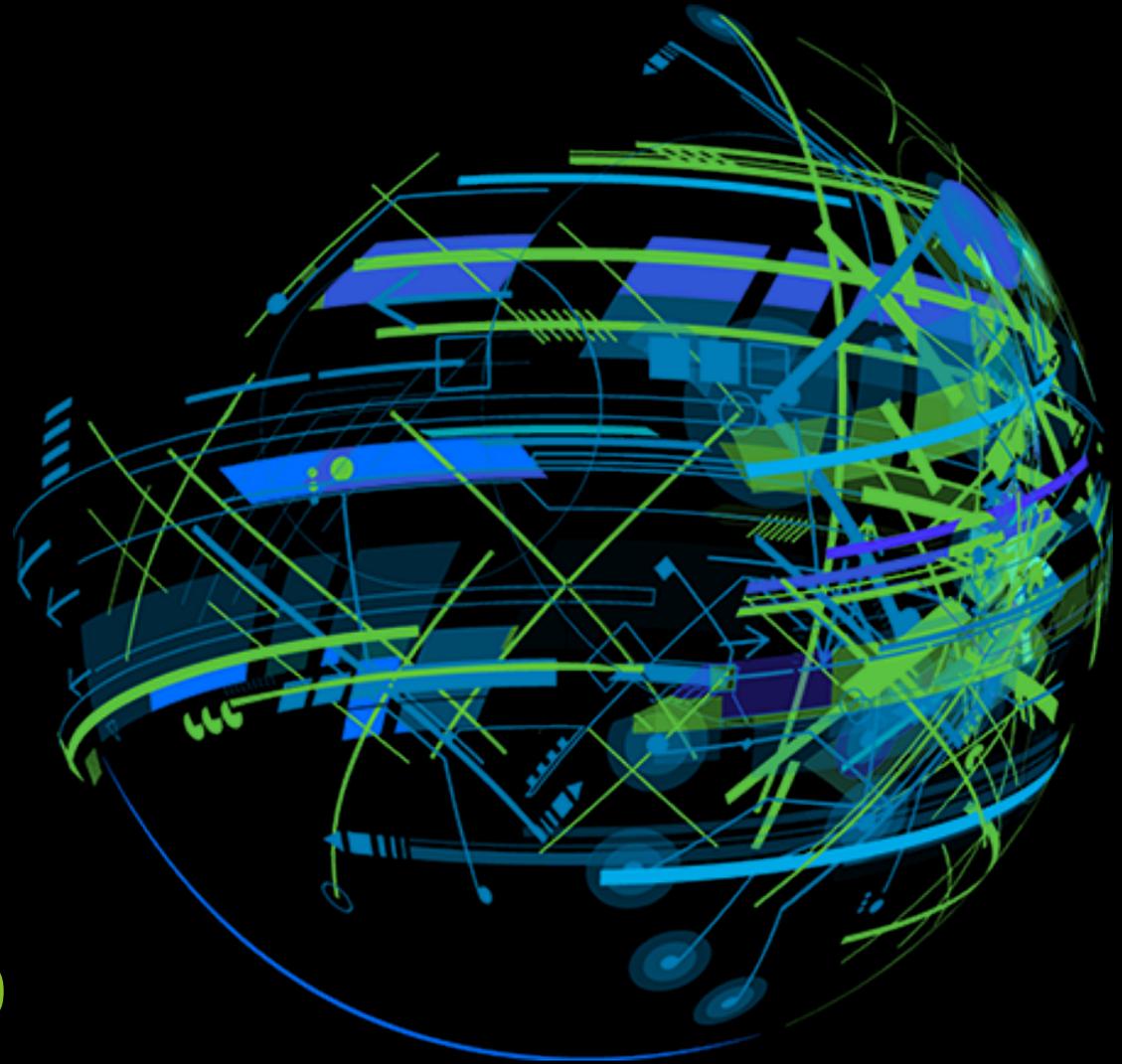


Deloitte.

50 | Technologie **Fast 50**
CANADA
Deloitte.

Programme Technologie Fast 50

Reconnaître les entreprises technologiques
de premier plan du Canada



Programme Technologie Fast 50 du Canada

Le programme Technologie Fast 50^{MC} célèbre l'innovation, la croissance rapide des revenus, l'esprit d'entreprise et les réalisations de classe mondiale dans le secteur canadien des technologies. Des prix sont décernés dans des catégories distinctes qui caractérisent et définissent les forces uniques de l'innovation canadienne.

De retour en 2024

Notre [site Web](#) amélioré Award Force simplifie le processus de mise en candidature et vous permet d'évaluer facilement votre admissibilité au programme et de revenir pour terminer une demande incomplète.



TECHNOLOGIE FAST 50

Revenus d'au moins 50 000 \$ en 2020 et 5 000 000 \$ en 2023.



ENTREPRISES – LEADERS DU SECTEUR

Revenus d'au moins 10 000 000 \$ en 2020 et 50 000 000 \$ en 2023.
(Anciennement la catégorie Entreprises Fast 15.)



SOCIÉTÉS PROMETTEUSES

Revenus d'au moins 50 000 \$ en 2021 et 2 500 000 \$ en 2023.



TECHNOLOGIE PROPRE

Revenus d'au moins 50 000 \$ en 2020 et 5 000 000 \$ en 2023
La majorité des revenus doit provenir de produits ou de services ayant des retombées positives sur l'environnement.



PROGRAMME NORD-AMÉRICAIN TECHNOLOGY FAST 500^{MC}

Revenus d'au moins 50 000 \$ US en 2020 et 5 000 000 \$ US en 2023.

Pourquoi s'inscrire?

Depuis la création du programme il y a plus de 25 ans, les lauréates du palmarès Technologie Fast 50 retiennent l'attention des médias et jouissent d'une publicité à l'échelle nationale, sont invitées à participer avec des leaders et des pairs sectoriels aux activités réservées au réseau Technologie Fast 50, acquièrent une notoriété incomparable dans leur secteur et constatent une amélioration du moral de leurs employés.



Rayonnement

plus grand de vos produits/services au sein du réseau Technologie Fast 50 et dans l'ensemble du secteur technologique canadien



Notoriété

accrue grâce au positionnement de votre entreprise au sein du secteur technologique canadien en évolution constante



Reconnaissance

grâce à la couverture médiatique et à l'appréciation sectorielle découlant de nombreuses activités de relations publiques à l'échelle du Canada



Développement

des affaires et des relations grâce aux occasions de réseautage avec des dirigeants et des décideurs offertes par les événements exclusifs du programme



Aval

du plus grand cabinet de services professionnels du Canada et des prestigieux commanditaires du programme



Célébration

de votre nomination avec votre équipe lors du gala national de remise des prix de novembre, sur invitation seulement

Qui devrait s'inscrire?

En plus de respecter les critères relatifs aux revenus pour leur catégorie, toutes les candidates au programme Technologie Fast 50 doivent satisfaire aux exigences suivantes.

 **Catégories Technologie Fast 50, Entreprises – Leaders du secteur et Technologie propre :**

- Être constituées en société depuis **au moins quatre ans** à compter du 31 décembre 2019

Catégorie Sociétés prometteuses :

- Être constituées en société depuis **au moins trois ans** à compter du 31 décembre 2020

 Posséder **une propriété intellectuelle ou une technologie exclusive** qui doit être vendue aux clients sous la forme de produits ou de services et qui contribue à la majorité des revenus d'exploitation de la société

 Avoir investi au moins **5 % de leurs revenus bruts dans la recherche et le développement** en 2023

 Avoir un **siège social au Canada** ou être **sous contrôle canadien** et avoir des équipes de direction et de R&D au Canada

 **Faire partie d'un des sous-secteurs suivants :**

- Biotechnologie/pharmaceutique
- Technologie de l'énergie
- Technologie propre
- Communications/réseautage
- Contenu numérique/ médias/divertissement
- Appareils/matériel électroniques
- Instruments médicaux
- Semi-conducteurs
- Logiciels sur place et SaaS

Qui n'est pas admissible?

- Entreprises qui utilisent la technologie exclusive ou la propriété intellectuelle d'une autre entreprise de manière unique
- Sociétés de consultation, cabinets de services professionnels, revendeurs et certaines autres entreprises

Pour connaître l'ensemble des critères d'admissibilité, visitez [Fast50.ca](https://www.fast50.ca)

Remarque : Les entreprises ne peuvent poser leur candidature que pour une seule catégorie. Deloitte se réserve le droit de modifier la catégorie d'une entreprise en fonction des renseignements fournis dans la demande.

»»» Apprenez

auprès d'experts du secteur technologique canadien durant nos sommets et webinaires exclusifs d'apprentissage et de perfectionnement, offerts uniquement aux membres du réseau Technologie Fast 50.

»»» Échangez

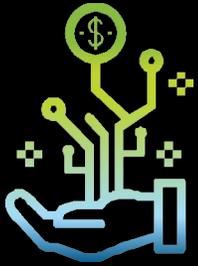
avec d'autres candidates et lauréates du programme Technologie Fast 50, les prestigieux commanditaires de notre programme et des représentants de Deloitte lors d'activités régionales et nationales, sur invitation seulement.

»»» Célébrez

avec votre équipe lors de nos activités exclusives réservées aux lauréates, notamment l'ouverture du marché à la Bourse de Toronto ainsi que la remise des prix et les célébrations organisées dans le cadre du programme Technologie Fast 50.



Faits saillants d'éditions précédentes



58,8 M\$

Revenus moyens en 2022 des lauréates des catégories Technologie Fast 50, Entreprises - Leaders du secteur, Technologie propre et Sociétés prometteuses



30 %

des lauréates de la catégorie Sociétés prometteuses ont figuré au palmarès Technologie Fast 50 au cours des cinq dernières années



98

lauréates canadiennes du palmarès nord-américain Technology Fast 500 en 2023, ce qui représente près de 20 % des lauréates



49

entreprises faisaient partie pour la première fois du palmarès Technologie Fast 50 en 2023



Shopify, SkipTheDishes et HootSuite

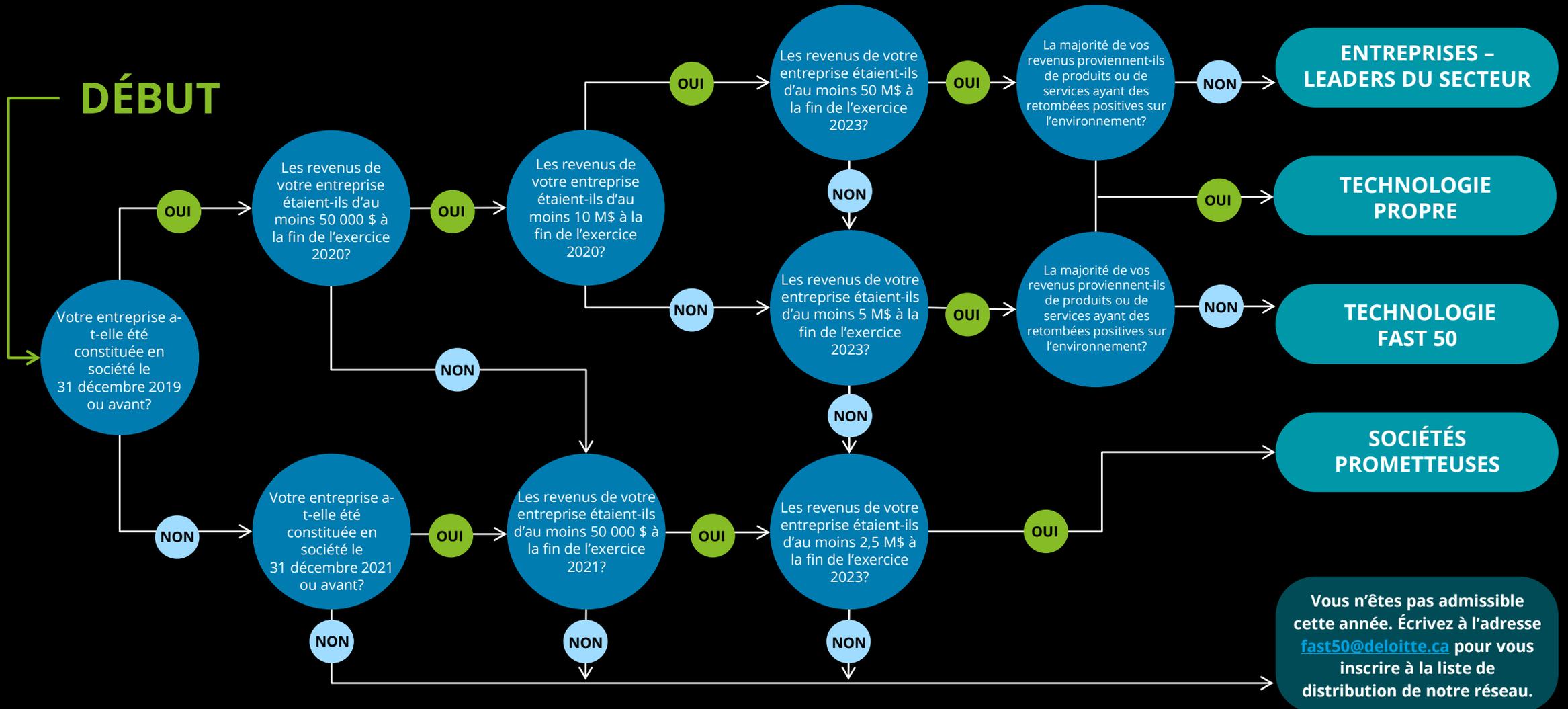
sont des lauréates d'éditions précédentes du programme Technologie Fast 50



256 à 81 732 %

fourchette de croissance des revenus des lauréates de 2023

Quelle catégorie devrais-je choisir?



Maintenant que vous avez déterminé la catégorie de votre candidature, commencez à préparer votre demande.

Dates importantes



Commanditaires du programme

Le programme Technologie Fast 50 est fier de compter sur **des commanditaires dotés d'une vaste expertise pouvant contribuer à la prospérité et au parcours entrepreneurial des entreprises canadiennes du secteur des technologies.**

Nos commanditaires s'engagent à soutenir la croissance et la réussite des entreprises canadiennes du secteur technologique, notamment par **l'accès aux talents, aux capitaux et aux marchés**. Les lauréates du programme Technologie Fast 50 obtiennent un accès exclusif à notre cercle de commanditaires de renom.

Visitez la [page des commanditaires du programme Technologie Fast 50](#) pour en savoir plus sur les services offerts par chaque commanditaire.

The RBC logo, featuring the letters 'RBC' in a bold, sans-serif font with a stylized 'X' to the right.The OSLER logo, featuring the word 'OSLER' in a bold, serif font.The EDC logo, featuring a stylized maple leaf icon to the left of the letters 'EDC' in a bold, sans-serif font.The logo for the Council of Canadian Innovators (CCI), featuring the text 'COUNCIL OF CANADIAN INNOVATORS' and 'CONSEIL CANADIEN DES INNOVATEURS' flanking a central circular emblem with the letters 'CCI'.The TMX logo, featuring the letters 'TMX' in a bold, sans-serif font with a stylized 'X' to the right, and the tagline 'THE FUTURE IS YOURS TO SEE.®' below it.The CBRE logo, featuring the letters 'CBRE' in a bold, sans-serif font.The Clarity recruitment logo, featuring a stylized 'C' icon to the left of the word 'Clarity' in a bold, sans-serif font, with 'recruitment' in a smaller font below it.The LAFOND logo, featuring the word 'LAFOND' in a bold, serif font.The logo for The Globe and Mail, featuring the words 'THE GLOBE AND MAIL' in a bold, serif font, with a small maple leaf icon to the right of 'MAIL'.

Media partner
Partenaire média

Faq sur le processus de candidature



Quels documents dois-je joindre à ma demande?

Idéalement, toutes les candidates doivent fournir les documents suivants pour justifier leurs revenus : états financiers audités, révisés ou compilés, y compris l'Avis au lecteur.

Combien de temps faut-il pour présenter une candidature?

Si vous avez tous les renseignements nécessaires en main, vous devriez y consacrer tout au plus 20 minutes.

Qu'arrive-t-il si je n'ai pas encore mes documents?

Vous pouvez commencer à préparer votre candidature. Vous pouvez sauvegarder votre formulaire et y revenir plus tard en cliquant sur **Enregistrer** et **Fermer**. Vous devez remplir tous les champs/formulaires obligatoires et les soumettre au plus tard à la date limite du processus de candidature.

Y a-t-il un nombre limite d'inscriptions?

Oui, une seule inscription par société est acceptée.

Quelle est la date limite d'inscription?

Votre formulaire d'inscription doit avoir été entièrement rempli et avoir été soumis au plus tard le 7 juin 2023.

Quel est le nombre de sociétés qui posent leur candidature au programme Technologie Fast 50?

Chaque année, le palmarès Technologie Fast 50 reçoit des centaines de candidatures.

Nous sommes là pour vous aider

Si vous avez des questions liées au programme Technologie Fast 50 ou à votre mise en candidature, veuillez envoyer un courriel à l'adresse fast50@deloitte.ca.

Justificatifs de revenus

Idéalement, toutes les candidates doivent fournir un des documents suivants pour justifier leurs revenus :

- **États financiers audités**, y compris le rapport d'audit signé par un expert-comptable indépendant.
- **États financiers examinés**, y compris le rapport d'examen signé par un expert-comptable indépendant.
- **États financiers compilés**, y compris l'Avis au lecteur.

Les entreprises qui ne peuvent pas fournir les documents justifiant leurs revenus à la date limite indiquée peuvent se prévaloir de l'option suivante :

- **États financiers non audités ou non examinés**, accompagnés du nom de l'expert-comptable indépendant et de la date estimative à laquelle les états financiers audités ou examinés seront fournis.

Si aucune des options ci-dessus ne convient, les candidates peuvent fournir :

- **États financiers préparés à interne** accompagnés d'un formulaire d'attestation de revenus signé à l'appui des états financiers.

Remarque : D'autres renseignements concernant les revenus des candidates peuvent être demandés.

FAQ sur les revenus

Pourquoi Deloitte exige-t-il des copies de mes états financiers?

Deloitte exige des copies des états financiers préparés à l'externe pour classer de façon appropriée les candidates au programme Technologie Fast 50 et pouvoir valider les renseignements fournis durant le processus de mise en candidature. Seuls Deloitte et les commanditaires du programme peuvent utiliser ces renseignements.

Comment la croissance des revenus en pourcentage est-elle calculée?

Pour les catégories Technologie Fast 50, Entreprises – Leaders du secteur et Technologie propre :

$$\frac{[(\text{revenus de 2023} - \text{revenus de 2020})/\text{revenus de 2020}] \times 100}{}$$

Pour la catégorie Sociétés prometteuses :

$$\frac{[(\text{revenus de 2023} - \text{revenus de 2021})/\text{revenus de 2021}] \times 100}{}$$

Les revenus ou le pourcentage de croissance de mon entreprise seront-ils rendus publics?

Le programme Technologie Fast 50 et le programme nord-américain Technology Fast 500 publient seulement les taux de croissance des revenus. Les revenus ne sont **pas** rendus publics; cependant, les candidates doivent fournir à Deloitte les documents justifiant leurs revenus.

Pourquoi les classements sont-ils établis en fonction de la croissance des revenus, plutôt que des bénéfices?

Les entreprises ayant chacune leur propre façon de comptabiliser les bénéfices, l'établissement des classements en fonction des revenus garantit des règles du jeu équitables pour toutes les candidates et fait en sorte que le programme Technologie Fast 50 soit aussi juste et exact que possible.

Comment Deloitte protège-t-il mes renseignements?

Le programme canadien Technologie Fast 50 reconnaît qu'il est important de protéger les renseignements personnels et les renseignements d'affaires confidentiels relatifs aux candidates et prend les mesures qui s'imposent. Pour consulter l'intégralité de notre politique de confidentialité, [cliquez ici](#). Award Force, le fournisseur de notre application, utilise une variété de mesures organisationnelles, techniques et administratives pour protéger les données personnelles. Pour consulter sa politique de confidentialité, [cliquez ici](#).

FAQ sur le programme Technology Fast 500

À l'instar du programme Technologie Fast 50 du Canada, le programme Technology Fast 500 de Deloitte est un **programme de prix prestigieux qui récompense l'innovation des entreprises du secteur technologique affichant la croissance la plus rapide en Amérique du Nord** (Canada et États-Unis).

Comment puis-je poser ma candidature au programme Technology Fast 500?

Les entreprises qui posent leur candidature au programme Technologie Fast 50 sont automatiquement prises en considération pour le palmarès Fast 500 à condition de satisfaire aux critères de revenus de ce dernier.

Les entreprises figurant au palmarès Technologie Fast 50 sont-elles toutes admissibles au programme Technology Fast 500 de Deloitte?

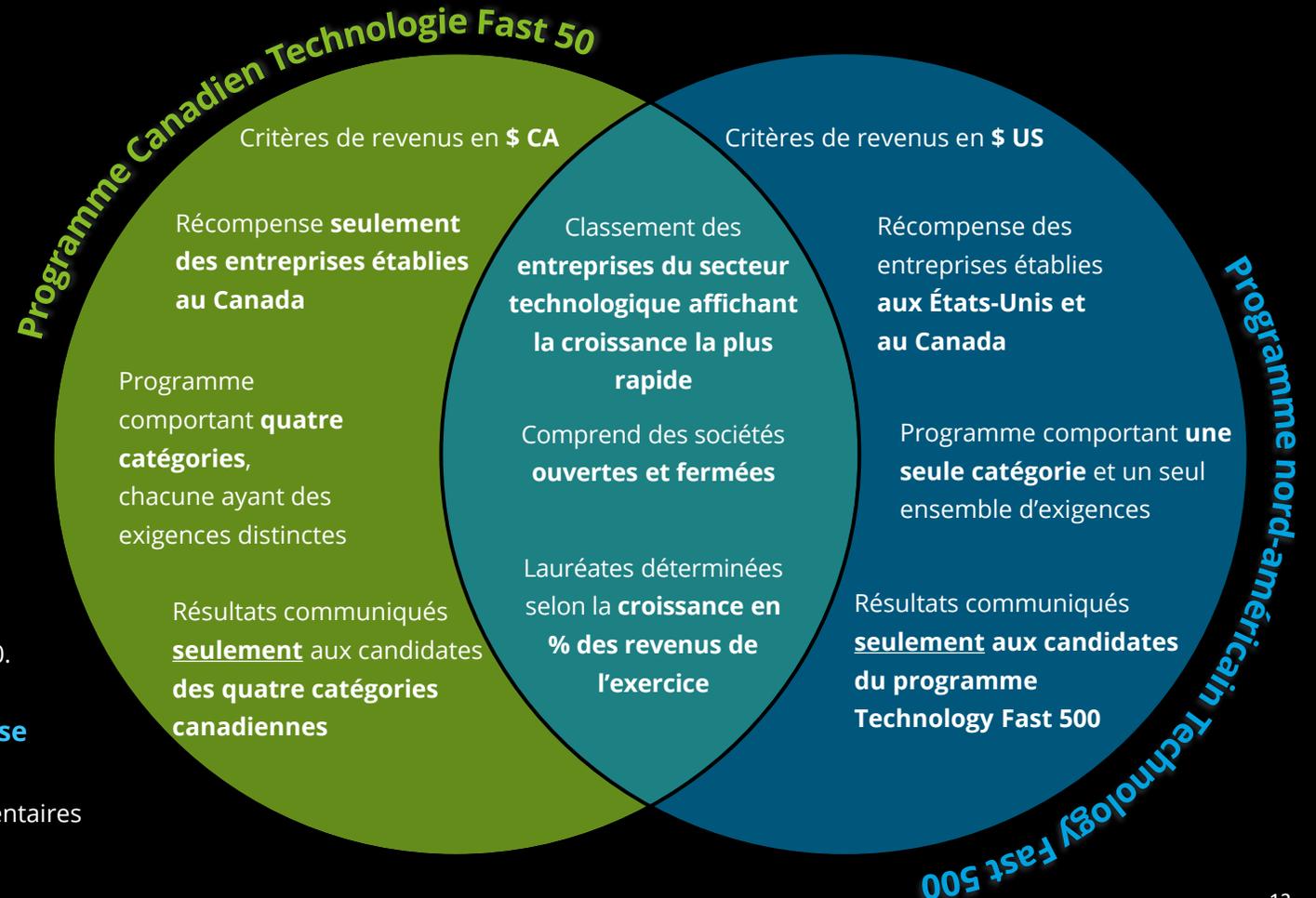
Non. Les entreprises doivent avoir généré des revenus d'au moins 50 000 \$ US en 2020 et d'au moins 5 000 000 \$ US en 2023 afin d'être admissibles au programme Technology Fast 500.

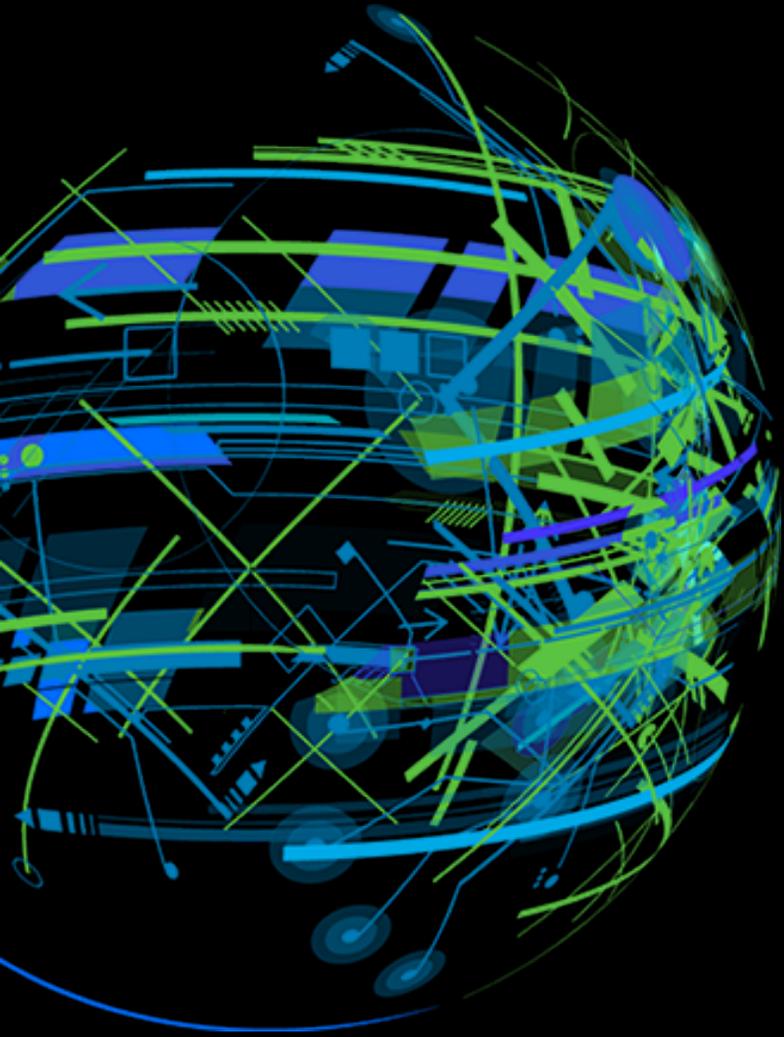
Puis-je retirer la candidature de mon entreprise du programme Fast 500?

Oui. Sur le formulaire de candidature du programme Technologie Fast 50, cochez la case « Ne pas participer ». Sinon, votre candidature sera automatiquement prise en considération pour le classement Fast 500.

Dois-je fournir d'autres renseignements afin que mon entreprise soit prise en considération pour le classement Fast 500?

Si l'équipe du programme Fast 500 a besoin de renseignements supplémentaires sur votre entreprise, elle communiquera directement avec vous.





L'avenir n'attendra pas... N'attendez pas non plus

Si votre entreprise a les qualités requises pour se classer parmi les innovateurs du secteur technologique canadien, [commencez dès maintenant à préparer votre candidature.](#)

Pour obtenir plus d'information sur le programme Technologie Fast 50, visitez www.Fast50.ca

À propos de Deloitte

Chez Deloitte, notre raison d'être est d'avoir une influence marquante. Nous existons pour inspirer et aider nos gens, nos organisations, nos collectivités et nos pays à prospérer en créant un avenir meilleur. Notre travail soutient une société prospère où les gens peuvent s'épanouir et saisir des occasions. Il renforce la confiance des consommateurs et des entreprises, aide les organisations à trouver des moyens créatifs de déployer des capitaux, habilite des institutions sociales et économiques justes, fiables et efficaces, et permet à nos amis, à nos familles et à nos collectivités de profiter de la qualité de vie qui accompagne un avenir durable.

Deloitte offre des services de premier plan dans les domaines de la consultation, de la fiscalité et des services juridiques, des conseils financiers, de l'audit et de la certification ainsi que des conseils en gestion des risques à près de 90 % des sociétés du palmarès Fortune Global 500MD et à des milliers de sociétés fermées. Nous réunissons des compétences, des perspectives et des services de classe mondiale pour aborder les enjeux d'affaires les plus complexes de nos clients.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et de ses filiales, veuillez consulter www.deloitte.com/ca/apropos.

Pour en apprendre plus sur Deloitte Canada, veuillez nous suivre sur [LinkedIn](#), [X](#), [Instagram](#) ou [Facebook](#).